



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 Mars 2010

DOSSIER N° 9 :
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A
L'ASSOCIATION
U.S.B. KARATE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 30 Mars 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME RAUZY, M. PRIGENT, MME CAZAURANG, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, MME MACERON, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME LECLAIRE (à MME MANDARD), MME SALIN (à M. VALMIER), M. JALABERT (à M. PRIGENT), MME TRAORE (à MME CAZAURANG), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent :

Secrétaire : M. BLADOU

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010

**DOSSIER N° 9 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION
U.S.B. KARATE**

RAPPORTEUR : M. Dominique VINCENT

Une athlète de la section Karaté s'est qualifiée pour la finale de la Coupe du Monde qui aura lieu au Japon du 7 au 20 août 2010.

Le coût de l'opération étant de l'ordre de 3 000 €, la commune est sollicitée à titre exceptionnel pour un montant de 1 000 €.

Je vous demande donc d'autoriser M. LE MAIRE à apporter ce concours exceptionnel de 1 000 € ; cette somme étant inscrite au chapitre 65 article 6574 sera versée à l'U S B Karaté, afin de permettre à cette jeune athlète de représenter l'U S B. et la Ville du Bouscat au plus haut niveau international.

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE

Fait et délibéré le 30 Mars 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET